

Notice d'utilisation

Additif pour chape Fonterra Base Flat 12



pour chape en ciment pour chauffage au sol, amélioration de la conductivité thermique et de la flexibilité et de la résistance à la pression, tuyau PB Fonterra épaisseur 12x1,3 mm

Modèle
1456

Année de fabrication (à partir de)
01/2012

viega

Table des matières

1	À propos de cette notice d'utilisation	3
	1.1 Groupes cible	3
	1.2 Documents également valables	3
	1.3 Identification des remarques	3
2	Informations produit	5
	2.1 Consignes de sécurité	5
	2.2 Utilisation conforme	5
	2.3 Propriétés et fonctionnement	6
	2.4 Caractéristiques techniques	6
3	Manipulation	7
	3.1 Transport et stockage	7
	3.2 Mise en œuvre	7
	3.3 Recettes indicatives	8
	3.4 Traitement des déchets	10

1 À propos de cette notice d'utilisation

Ce document est soumis aux droits d'auteur. Vous trouverez des informations complémentaires sur viega.com/legal.

1.1 Groupes cible

Les informations de cette notice s'adressent aux groupes de personnes suivants :

- Chauffagistes et installateurs sanitaires professionnels et/ou personnel qualifié formé
- Chapistes

Les personnes qui ne disposent pas de la formation ou qualification indiquée ci-dessus ne sont pas habilitées au montage, à l'installation et, le cas échéant, à la maintenance de ce produit. Cette restriction ne s'applique pas aux éventuelles remarques concernant l'utilisation.

L'utilisation de produits Viega doit être effectuée dans le respect des règles techniques généralement reconnues et des notices d'utilisation Viega.

1.2 Documents également valables

- Feuille de données de sécurité additif pour chape Fonterra Base Flat 12 conformément à 1907/2006/CE

Vous trouvez cette feuille de données de sécurité sur www.viega.de dans le catalogue en ligne pour ce produit.

1.3 Identification des remarques

Les textes d'avertissement et de remarque sont en retrait par rapport au reste du texte et identifiés de manière spécifique par des pictogrammes.



DANGER !

Ce symbole vous avertit d'éventuelles blessures mortelles.



AVERTISSEMENT !

Ce symbole vous avertit d'éventuelles blessures graves.

**ATTENTION !**

Ce symbole vous avertit d'éventuelles blessures.

**REMARQUE !**

Ce symbole vous avertit d'éventuels dommages matériels.



Les remarques vous fournissent des conseils utiles supplémentaires.

2 Informations produit

2.1 Consignes de sécurité



DANGER !
Provoque des irritations cutanées et des lésions oculaires graves

Évitez tout contact avec les yeux et la peau.

- En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Enlevez, si possible, d'éventuelles lentilles de contact portées.
- Consultez un médecin si nécessaire.



DANGER !
Risque sanitaire !

Tenir hors de portée des enfants.



REMARQUE !

Observez les mesures de précaution habituelles relatives à la manipulation de produits chimiques.

- Protégez-vous à l'aide de vêtements de travail et de gants.
- Portez un équipement de protection des yeux et du visage.

2.2 Utilisation conforme

L'additif pour chape Fonterra Base Flat 12 est un additif accélérateur solidifiant destiné aux chapes chauffantes indéformables de qualité supérieure et optimisées avec durcissement à faible tension et déformation. Vous pouvez par ex. employer l'additif pour chape Fonterra Base Flat 12 pour les rénovations dans le secteur de la construction privée de logements afin d'obtenir le recouvrement minimal.

La solidité de la chape dépend principalement de la composition appropriée du mortier, de sa pose consciencieuse dans les règles de l'art et du soin apporté à son traitement ultérieur.

2.3 Propriétés et fonctionnement

L'additif pour chape Fonterra Base Flat 12 a une action liquéfiante et stabilisante. La quantité d'eau ajoutée peut ainsi être réduite à un rapport eau/ciment de ~ 0,45 à 0,50.

La chape est mise en place avec une consistance plastique. La mise en œuvre est ainsi nettement améliorée et une « exsudation » de la chape est empêchée grâce aux propriétés stabilisantes et à la capacité de rétention de l'humidité. La mise en œuvre et le compactage facilités permettent l'obtention d'une texture homogène et d'un très bon enrobage des tubes. Grâce aux composants accélérateurs, la chape durcit et est prête plus rapidement à recevoir un revêtement.

Selon les conditions ambiantes (température et humidité de l'air), la surface est déjà praticable après 36 à 48 heures. L'augmentation significative de la solidité grâce à l'ajout de l'additif pour chape Fonterra Base Flat 12 permet une réduction de l'épaisseur jusqu'à 15 mm de recouvrement au-dessus des plots en respectant les composants de la recette.

2.4 Caractéristiques techniques

Consommation	700 g/m ² avec 15 mm de recouvrement et jusqu'à 2 kN/m ²
Durée de prise	5 jours
Praticable après	2 jours

3 Manipulation

3.1 Transport et stockage

Observer ce qui suit lors du transport et du stockage :

- Conservation possible au sec et dans l'emballage d'origine jusqu'à 18 mois.
- Éviter toute exposition au rayonnement direct du soleil.
- Protéger l'emballage des endommagements.
- Forme de livraison : sac PE de 12 kg

3.2 Mise en œuvre



ATTENTION ! Risque de brûlure par des matières irritantes

En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, des brûlures peuvent apparaître.

- Porter des gants de protection.
- Ne pas respirer la poussière.
- En cas de contact avec les muqueuses, rincer immédiatement et abondamment.
- Avant de débiter le travail, se masser les mains avec une crème non grasse et, après le travail, avec une crème protectrice grasse.

La composition, la fabrication et la mise en œuvre de la chape se font dans le respect des normes, consignes et règles en vigueur, notamment DIN EN 13813, DIN 18353, DIN 18560, DIN EN 1264-4 ainsi que de la fiche technique "Coordination d'interface pour les chauffages au sol", de la fédération professionnelle Sanitär Heizung Klima, St. Augustin et conformément aux notes techniques sur les chauffages au sol, publiées par le ZDB, ainsi que dans le respect de nos notices d'utilisation.

Important

Ne pas ajouter d'additifs ou de liants.

Les conditions optimales pour le durcissement et le séchage sont atteintes à une température de 20 °C et une humidité de l'air relative $\geq 65\%$. La température de la pièce, du sol et des matières premières ne doit pas être inférieure à 5 °C. Notamment en cas de températures du matériel et des composants à partir de 25 °C, il faut s'attendre à un temps de prise accéléré. Le cas échéant, prendre les mesures nécessaires. Tenir compte du point de rosée.

La condition nécessaire à un séchage sans déformation est que les pièces soient sèches, fermées et sans courant d'air. Protéger les surfaces nouvellement créées contre les courants d'air, le soleil et la chaleur. Veiller à une ventilation homogène pendant le séchage.

Respecter le protocole BEB, "Conditions climatiques nécessaires au séchage des chapes" pour le chauffage de sol.



REMARQUE !

Respecter les délais de mise en œuvre et de lissage. Ceux-ci sont légèrement plus courts que pour les chapes en béton traditionnelles. C'est pourquoi il convient de poser du mortier entre 30 et 45 minutes (selon le matériau et les conditions climatiques de la pièce). Compacter, retirer, poncer et aplanir en appliquant les techniques courantes de la profession.



REMARQUE !

Veiller à assurer une couverture minimum au-dessus du téton de la dalle à plots Fonterra Base, d'au moins 15 mm. Cette valeur est la valeur minimum indispensable.

3.3 Recettes indicatives

Dosage

Ajoutez l'additif pour chape Fonterra Base Flat 12 lors de la fabrication du mortier frais dans une proportion de 7 à 8 pour cent en poids (en rapport avec le poids du ciment) directement après le ciment. La recette 1 doit être utilisée pour la fabrication d'une chape chauffante à couche mince et presque sans déformation, sans retrait et rapidement praticable. La recette 2 peut être également utilisée de façon alternative.



REMARQUE !

Pour tous les travaux avec du ciment, nous recommandons de protéger les mains (avec une crème de protection grasse ou des gants de protection) de façon correspondante à la protection sanitaire/sécurité au travail.

Recette 1

Produits de base

Ciment	CEM I 42,5 N/R (EN 197-1)
Granulat	0/8 mm, courbe granulométrique A/B f ₃ (DIN 1045/EN 206-1)
Eau	Eau de distribution
Additif	Additif pour chape Fonterra Base Flat 12

Dosage pour CT-C40/45-F \geq 6/7 :	7 à 8 % du poids du ciment env. 0,225 à 0,250 kg par cm/m ² de chape
Proportions de mélange	Teneur en ciment : env. 310 à 330 kg/m ³ Granulat : env. 1 650 à 1 700 kg/m ³ Ciment (granulat) : env. 1:4,8 jusqu'à 1:5 (proportions du mélange)

Ordre du dosage (ajout dans la vis de mélange de 200 l)

Granulat 0/8	env. 1/3 à 1/2
Ciment CEM I 42,5 N	2 sacs et 1/2 (62,5 kg)
Additif pour chape Fonterra Base Flat 12	5 l (env. 4 kg)
Eau de gâchage	env. 10 l
Granulat 0/8	part restante
Eau de gâchage (en fonction de l'humidité des agrégats)	5 à 14 l
Consistance du mortier	plastique

Recette 2

Produits de base

Ciment	CEM I 32,5 R (EN 197-1)
Granulat	0/8 mm, courbe granulométrique A/B f ₃ (DIN 1045/EN 206-1)
Eau	Eau de distribution
Granulat	Gros granulat, gravillons de 2/5 mm
Additif	Additif pour chape Fonterra Base Flat 12
Dosage pour CT-C40/45-F \geq 6/7 :	7 à 8 % du poids du ciment env. 0,225 à 0,250 kg par cm/m ² de chape
Proportions de mélange	Teneur en ciment : env. 320 à 330 kg/m ³ Granulat : env. 1 650 à 1 700 kg/m ³ Ciment (granulat) : env. 1:4,8 (proportions du mélange)

Ordre du dosage (ajout dans la vis de mélange de 200 l)

Granulat 0/8	env. 1/3 à 1/2
Ciment CEM I 32,5 R	2 sacs et 1/2 (62,5 kg)

Additif pour chape Fonterra Base Flat 12	5 l (env. 4 kg)
Eau de gâchage	env. 10 l
Gravillons de 2/5 mm	env. 10 à 20 %
Granulat 0/8	part restante
Eau de gâchage (en fonction de l'humidité intrinsèque des agrégats)	5 à 14 l
Consistance du mortier	plastique



Vous pouvez réaliser d'autres recettes en accord avec notre usine à Attendorn.

3.4 Traitement des déchets

Trier le produit et l'emballage selon les groupes de matériaux respectifs (par ex. papier, métaux, matières plastiques ou métaux non ferreux) et les mettre au rebut conformément à la législation nationale applicable.

Ne pas mettre au rebut le produit avec les déchets ménagers.

Après prise, le matériau peut être éliminé comme gravats conformément à la nomenclature des déchets AVV 170101.

Les emballages entièrement vides et propres peuvent être recyclés. Les emballages contaminés doivent être éliminés de la même manière que le produit.



Viega Belgium sprl

info@viega.be

viega.be

BEfr • 2022-08 • VPN140478

